



2025_IIOPEB_007 - 1/3

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du mardi 15 avril 2025

Présents :

M. Raymond BERDOU, M. Jérôme BLASQUEZ, M. Jean-christophe CID, Mme. Muriel FREYCHE, M. Pascal BOUREAU

Absents :

M. Ioïc GOJARD, M. Gilbert HEBRARD, M. Victor DENOUVION

Délibération N°2025_IIOPEB_007

GESTION TECHNIQUE ET EXPLOITATION NÉGOCIÉES DE L'AMÉNAGEMENT DU BARRAGE DE FILHET

Vu les articles R. 2124-3 6° et R. 2161-12 à R. 2161-20 du code de la commande publique qui permettent la consultation selon la procédure avec négociation ;

Considérant qu'il convient de renouveler le marché relatif à la la gestion technique et l'exploitation négociées de l'aménagement du barrage de Filhet, selon les caractéristiques essentielles ci-dessous ;

Vu le rapport de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration décide :

Article 1 : D'approuver l'attribution d'un marché relatif à la gestion technique et l'exploitation négociées de l'aménagement du barrage de Filhet, selon les caractéristiques essentielles ci-dessous :

Objet du marché	Le marché à pour objet la gestion technique et l'exploitation négociées de l'aménagement du barrage de Filhet.
Procédure	Procédure avec négociation (Passée en application des articles R. 2124-3 6° et R. 2161-12 à R. 2161-20 du code de la commande publique)
Durée du marché	Le délai d'exécution est fixé à 12 mois. Le marché pourra être reconduit 3 fois.

Délai d'exécution	Il commencera à courir à compter de la notification du marché À titre indicatif, les prestations commenceront vers le 01/05/2025.																						
Estimation budgétaire	Le montant estimé de la consultation est de 120 000 € TTC /an (soit 100 000 € HT). Le montant sur 4 ans est de 400 000 € HT soit 480 000 € TTC.																						
Envoi à la publication	L'invitation à soumissionner a été envoyée le 10/03/2025.																						
Remise des offres	20 mars 2025 à 12h00.																						
Retraits du DCE	1 retrait de DCE																						
Dépôts Offres	Le registre des dépôts mentionne 1 pli arrivé dans les délais.																						
Critères de jugement des offres	1/ Prix : 50/100 2/ Valeur technique : 45/100 - Composition de l'équipe dédiée au projet : 10 points - Expérience du candidat dans la gestion technique et l'exploitation de barrage : 10 points - Délai d'intervention permettant d'assurer la continuité et la sécurité du service : 10 points - Modalité et méthodologie permettant d'appliquer les consignes d'exploitation et démontrant une parfaite connaissance du système en vigueur au Barrage de Montbel : 15 points 3/ Performance en matière de protection de l'environnement : 5/100																						
Développement durable	Clause d'insertion : Néant Clause environnementale : Néant																						
Classement des offres	Tableau de notation par critère et note finale : <table><tr><th>Classement</th><th>Candidat</th><th>Montant annuel (en € HT)</th><th colspan="2">Critères</th><th>Note globale</th><th>Écart € HT</th><th>Écart %</th></tr><tr><td rowspan="4">1</td><td rowspan="4">Groupement S.M.D.E.A. / RIVES ET EAUX DU SUD-OUEST</td><td rowspan="4">79 587</td><td>Désignation</td><td>Note</td><td rowspan="4">92,75</td><td rowspan="4">-20 413</td><td rowspan="4">-20,41</td></tr><tr><td>Prix</td><td>50</td></tr><tr><td>Valeur technique</td><td>38,75</td></tr><tr><td>Environnement</td><td>4</td></tr></table>	Classement	Candidat	Montant annuel (en € HT)	Critères		Note globale	Écart € HT	Écart %	1	Groupement S.M.D.E.A. / RIVES ET EAUX DU SUD-OUEST	79 587	Désignation	Note	92,75	-20 413	-20,41	Prix	50	Valeur technique	38,75	Environnement	4
Classement	Candidat	Montant annuel (en € HT)	Critères		Note globale	Écart € HT	Écart %																
1	Groupement S.M.D.E.A. / RIVES ET EAUX DU SUD-OUEST	79 587	Désignation	Note	92,75	-20 413	-20,41																
			Prix	50																			
			Valeur technique	38,75																			
			Environnement	4																			
Motivation synthétique du choix	Le marché sera attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Le candidat sélectionné pour l'attribution du marché répond en tous points aux prescriptions techniques de la consultation. Le candidat a fourni tous les éléments demandés dans le cadre de la négociation.																						

Attribution du marché	Il est proposé de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse du prestataire :						
	Classement		Candidat		Montant annuel en € HT sur la base d'un CDPGF		
	1		Groupement S.M.D.E.A. / RIVES ET EAUX DU SUD-OUEST		79 587,00		
Coût budgétaire annuel et écart avec estimation budgétaire							
	Dossier		Nombre d'offres reçues	Estimation budgétaire TTC	Montant de l'offre la mieux placée TTC	Ecart en € entre l'estimation et l'offre la mieux placée	Ecart en %
	Groupement S.M.D.E.A. / RIVES ET EAUX DU SUD-OUEST		1	120 000 €	95 504 €	- 24 496 €	-20,41%
		TOTAL	120 000 €	95 504,40 €	- 24 496 €	-20,41%	
Imputation budgétaire	Chapitre : 011 Fonction : 6312 Nature : 611						

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Président de l'IICEOPEB à remplir toutes les formalités utiles en vue de l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois suivant sa publication.

Pour extrait conforme